les réalités de
"la femme au foyer"

GUERRE DU GOLFE

- ***Lettre des citoyennes de la C.E.***
- ***Bateau des femmes pour la paix***
- ***Lesbiennes contre la guerre***
- ***Déclaration de Tunis***

LETTRE OUVERTE DE CITOYENNES DE LA C.E. A LEURS GOUVERNEMENTS ET A LA C.E. SUR LA CRISE DU GOLFE PERSIQUE (1)

Les femmes de la CE dont les noms suivent protestent énergiquement contre les mensonges de certains Etats et médias de la CE qui font croire qu'il existe un consensus des citoyennes et des citoyens dans leurs pays respectifs sur les mesures militaires que ces états ont prises pour riposter à l'annexation du Koweit par l'Irak. Tout en défendant le droit du peuple koweitien à l'autonomie et les principes du droit international, nous refusons que certains états qui l'ont jusqu'ici bafoué en annexant ou en occupant militairement certaines régions du monde, soit dans le passé soit encore aujourd'hui (la Syrie et Israel au Liban, la Chine au Tibet, les Etats-Unis au Vietnam, Grenade et Panama, l'URSS en Afghanistan, Israel à Gaza et en Cisjordanie, la Turquie à Chypre) se fassent les gendarmes d'un « nouvel ordre international ». Ordre qu'ils prétendent instaurer par la force militaire parce que l'approvisionnement en pétrole bon marché des USA et de l'Europe est menacé. La solution de force ne fera qu'empirer la situation.

Le droit international et un nouvel ordre mondial pour le Moyen-Orient fondé sur la justice ne pourront émerger qu'à deux conditions :

- Lorsque tous les enjeux de la crise du Golfe Persique seront élucidés : production et ventes d'armes, répartition équitable des ressources et des

richesses tirées du pétrole aussi bien entre le Nord et le Sud qu'au sein des pays arabes, respect du droit des peuples à l'autodétermination, respect des droits des femmes et des hommes, démocratie économique, politique et médiatique.

- Lorque tous les acteurs/actrices, inpliqués de près ou de loin dans la crise, seront consultés sur ces enjeux et pourront négocier au cours de conférences régionales et/ou internationales.

Dans l'immédiat, nous demandons instamment aux états de la CE qui y sont impliqués de renoncer de façon urgente à leur déploiement et préparatifs militaires et, au lieu de s'aligner sur les Etats-Unis, de jouer un rôle de médiation en faveur d'une solution négociée de la crise du Moyen-Orient. L'Europe doit trouver sa voie en dehors de l'allégeance inconditionelle aux USA.

Pour atteindre ce but, les femmes de la CE soussignées demandent aux 12 états de la CE et à la CE :

- La convocation de façon imminente d'un Forum de citoyens et de citoyennes, en nombre égal, de tous les pays européens et du Moyen-Orient. Forum qui devra recevoir les moyens matériels indispensables à sa réalisation de la part des Etats et de la CE. La mise en place d'une logique de paix juste que nous préconisons doit en effet être l'oeuvre de toutes les citoyennes/citoyens des pays concernés et non seulement des états dont plusieurs sont gangrenés par la « logique de guerre » des complexes militaro-industriels et des marchands d'armes. Il en va de l'avenir de la démocratie et de la paix non seulement dans les régions concernées (Europe et Moyen-Orient) mais aussi dans les autres régions du monde.

(1) Lettre communiquée par Andrée Michel
FEMMES POUR LA PAIX
6, avenue Jean-Moulin
93100 MONTREUIL

∴

I. DERNIERES NOUVELLES SUR LE BATEAU DES FEMMES POUR LA PAIX DANS LE GOLFE ARABO-PERSIQUE

En septembre 1990, réunies à Sanaa, capitale du Yemen, les associations de femmes Jordaniennes, Palestiniennes, Irakiennes, Libanaises, Syriennes, Algériennes, Tunisiennes et Yéménites, ont crée un Front des

femmes pour la paix. Ce Front a décidé d'organiser un bateau des femmes pour la paix regroupant des femmes arabes, européennes, japonaises et américaines. Ce bateau porte le nom « Ibn Khaldoun ».

Outre sa mission de paix, le Bateau de Femmes s'est donné une mission humanitaire : collecter du lait, de l'alimentation et des médicaments qui, par suite de l'embargo, font défaut aux enfants d'Irak et du Koweit. Ainsi, seuls les enfants de moins d'un an ont droit à la moitié d'une ration normale de lait. Après ils en sont privés.

Parti d'Alger, le bateau a desservi les portes de Tunis, de Tripoli, Port-Saïd, Port-Soudan et d'Hodeida. Il se dirige maintenant vers Aden, après de nombreuses péripéties. Les femmes du bateau se réunissent tous les jours pour présenter les chants et les danses de leurs pays, échanger leurs réflexions et leurs projets d'actions pour la paix.

Ce sont les femmes des associations arabes, énumérées ci-dessus qui ont collecté l'argent de ce voyage, en émettant dans leurs pays respectifs des bons de différents montants de telle sorte que chaque personne, y compris les enfants, participait en fonction de ses moyens.

Dans chaque pays arabe, la collecte a permis aux femmes d'acheter du lait, des aliments et des médicaments, frappés par l'embargo. Tout ceci est embarqué dans chaque port, desservi par « Ibn Khaldoun ».

Contrairement aux informations, l'embargo porte sur l'alimentation, parfois même sur les médicaments. Certains pays, comme Malte, poussent même le zèle, jusqu'à refuser la fourniture d'eau potable. L'Egypte a fait payer 250 000 $ US, le droit de passage du Canal de Suez. A Tunis, le représentant de l'ONU n'a autorisé que l'embarquement de boîtes de lait portant la mention « lait pour bébé » et a refusé le lait ordinaire.

Quand les avions, qui ramènent les otages, reviennent en Irak chargés de médicaments, ceux-ci portent des dates périmées ou n'ont pas d'assortiment permettant un traitement médical suivi. Les seringues, les vaccins manquent cruellement. Pour les obtenir, l'Irak devrait les acheter en devises. Or l'embargo sur le pétrole empêche l'Irak d'obtenir des devises et donc de procéder à ces achats. Déjà, 1 400 bébés sont morts, à cause de l'embargo. Les femmes du bateau veulent que la négociation, remplace la violence de la guerre, et que l'on stoppe l'embargo de l'alimentation et des médicaments, qui représente déjà une forme de guerre à l'égard des populations d'Irak et du Koweit.

FIN DU VOYAGE DU BATEAU DES FEMMES POUR LA PAIX « IBN KHALDOUN »

Ce bateau est arrivé dans un port irakien le 15 janvier 1991 après des incidents qui illustrent le volonté des Etats-Unis de briser un peuple et d'interdire toute aide humanitaire, avant même que les opérations de guerre sont déclenchées.

Que s'est-il passé en effet ? Dans la nuit du 26 décembre, à 5 h du matin, devant la côte d'Oman, américains, britanniques et australiens ont été parachutés sur le IBN KHALDOUN qui était cerné par 9 navires de guerre. Après avoir molesté femmes et enfants et fait tomber à terre un enfant en bousculant sa mère, les marines ont confisqué documents, appareils photo et pellicules. Pour assurer leur « sécurité », ils ont utilisé des grenades lacrymogènes et aveuglantes; dans la bousculade, 65 personnes ont été blessées et 2 femmes enceintes ont fait une fausse couche. Le capitaine a été battu et on lui a mis des menottes. Tandis que femmes et enfants étaient détenus pendant dix heures dans les cabines où, par suite de l'arrêt de la ventilation, plusieurs se sont trouvées mal (des cas de lipothymie ont été enregistrés), les marines déchargeaient les médicaments et les aliments que les femmes de plusieurs pays du monde avaient collectés pour les enfants d'Irak et du Koweit. Le bateau a été immobilisé 8 jours dans le Golfe et pandant ce temps les femmes ont souffert du manque d'eau distribuée au compte-goutte.

Un tel acte de piraterie a donné lieu à des réactions nombreuses dans les pays arabes et en Espagne où la presse a joué un grand rôle :

- protestation de l'Assemblée Populaire algérienne auprès de tous les parlementaires du monde entier,
- protestation de l'OLP et de la Ligue des Droits de l'Homme de Tunisie auprès des ambassadeurs américains, anglais, australiens,
- l'Association des Droits Humains d'Espagne exige une condamnation immédiate de la communauté internationale,
- l'Association des artistes et intellectuels pour la culture et la paix en Méditerranée (Madrid), fondée par Alicia Hamida, participante du bateau, a introduit une plainte devant la Cour européenne des droits de l'Homme (Strasbourg) et devant le Tribunal International de la Haye.

L'agression américain contre le bateau de la paix se situe dans le droit fil des violations de la Convention de Genève déjà pratiquées par les Etats-Unis dès le début de l'embargo. Ainsi la Dr Aurora Bilbao, secrétaire de

l'Association Internationale des médecins pour la prévention de la guerre nucléaire, avait alerté la presse espagnole le 28 décembre sur l'injustice et l'illégitimité de l'embargo portant sur les médicaments et l'alimentation, car le blocus viole la Convention de Genève. En France, rappelons que, dans une lettre du 29 octobre 1990, adressé aux ambassadeurs des pays membres du Conseil du Sécurité, nous avons dénoncé l'embargo comme « une guerre déclarée contre les populations » et comme violant des dispositions de la Déclaration Universelle des Droits Humains.

On remarquera enfin que, contrairement à la presse espagnole, les presses américaine et française qui ont été signalé l'arraisonnement du IBN KHALDOUN ont passé sous silence la confiscation des médicaments et du lait pour enfants car comment des pays en guerre pour défendre « le droit international » pourraient-ils attenter à la Convention de Genève ?

J'ai écrit aux amies arabes du bateau pour leur demander de nous suggérer des actions communes pour la paix que nous pourrions entreprendre ensemble en dehors des actions que nous menons chacune dans nos pays respectifs.

ANDREE MICHEL, représentante française à bord du « Ibn Khaldoun »
6 Avenue Jean-Moulin, 93100 MONTREUIL, Tél : 42.87.22.85.